



## Déclaration au CDEN du 19 octobre 2009

Monsieur le Président  
Monsieur l'Inspecteur d'Académie  
Mesdames et Messieurs les représentants des collectivités territoriales  
Mesdames et Messieurs.

Tout d'abord permettez moi de remercier tous les enseignants, tous les fonctionnaires qui dans vos services et dans les établissements ont permis que se déroulent les élections des représentants des parents d'élèves. Je voudrais également remercier tous les parents qui par leur vote donnent aux représentants qu'ils élisent, la légitimité indispensable de leur action.

Certes le nombre de votants n'est pas à la hauteur de nos espérances ni à la hauteur du rôle éducatif que chacun, parents et enseignants jouent dans l'éducation des enfants. Cela doit tous nous interroger. Mais après avoir supprimé le temps de rencontres que facilitait le Samedi matin à l'école, est-ce que l'investissement de l'Etat en matière d'information des familles, en matière de formation de sa propre administration, en matière de moyens dégagés pour ces élections est à la hauteur de l'enjeu ? Nous ne le pensons pas et cependant au regard de l'importance de ce grand moment de vie citoyenne et démocratique nous continuerons, vous le savez bien, à nous investir dans ce fondement de l'école publique.

En deuxième lieu, un mois et demi après la rentrée scolaire, les représentants FCPE des parents constatent à quel point la situation continue de se dégrader tant dans le premier degré que dans le second degré.

Dans le premier degré nous ne nous résignerons jamais à voir disparaître la présence des enfants de moins de trois dans les écoles, et en particulier dans les territoires les plus populaires où l'école joue un rôle de socialisation irremplaçable. Mais force est de constater, qu'année après année, conséquence programmée de la volonté politique gouvernementale, les places qui leur sont réservées diminuent et les conditions d'accueil empirent. De fait elles empirent pour tous les élèves du premier degré. Progressivement les classes sont un peu plus chargées et globalement le nombre d'enseignants en charge d'accueillir les enfants diminue ; de plus médecins, assistantes sociales, personnels spécialisés ne peuvent faire face aux besoins que la hausse du chômage, de la précarité et des souffrances sociales ne cessent par ailleurs d'aggraver. Et le fouillis des pseudos réformes menées ces dernières années à pas de charge et qu'il faudrait selon Monsieur le recteur « asseoir, installer, approfondir » n'a guère arrangé les choses. Mais était-ce l'objectif ? En tout cas nous ne constatons pas d'amélioration notable pour tous ces enfants en difficulté scolaire. Ni les fantômes du RASED, ni le soutien scolaire au réveil, pendant la pause déjeuner, ou après une journée bien chargée ne semblent en mesure de remplacer le respect du rythme de l'enfant, un nombre réaliste d'enfants par classe que M. Ferry, ex Ministre, semble avoir enfin découvert, et des enseignants mieux formés aux pratiques pédagogiques et à l'environnement de l'élève. Quant aux enfants porteurs de handicap, des familles sont toujours en attente d'AVS pour leur assurer dans les faits une véritable scolarisation.

Alors Monsieur l'Inspecteur que l'année scolaire ait commencé ou non, quand les conditions faites à nos enfants et à leurs enseignants ne sont pas bonnes elles ne sont pas bonnes. Nous le disons et les parents avec leurs associations et leurs représentants FCPE continueront à le dire et à agir sur ce sujet, jusqu'en Juin s'il le faut. Et en disant cela nous avons pleinement conscience que vous gérez une situation particulièrement dégradée et avec des marges de manoeuvre de plus en plus réduites. Et cela n'est ni de votre responsabilité ni de la notre.

Mais nous reviendrons sur ce sujet dans un prochain CDEN puisque celui-ci par tradition est davantage consacré au second degré et plus particulièrement aux collèges.

Et bien disons le, dans le second degré ce n'est guère brillant. Il est dommage d'ailleurs que le Rectorat ne nous ait pas fourni ses prévisions démographiques pour les années 2009-2010 et 2011 comme il nous les a fourni pour le premier degré. Car les rentrées 2008, 2009 et 2010 sont des années de croissance

démographiques dans le premier degré qui finiront fatalement par avoir des répercussions dans le second degré. Et comment cette arrivée d'élèves en hausse a-t-elle été préparée ? Par des suppressions d'emplois massives, par une baisse du nombre d'enseignants admis au concours, par une régression de la stabilité des équipes pédagogiques.

Aujourd'hui nous avons des collèges (et des Lycées) où il manque toujours des enseignants, où les principaux (et proviseurs) lancent des appels aux parents faute de réponse dans leur propre administration, où l'on recrute des assistants pédagogiques pour pallier le manque d'enseignants, ...

Ces difficultés puisent leurs racines dans les choix budgétaires nationaux, dans les réductions de postes comme je le disais déjà, non seulement chez les enseignants mais aussi dans le personnel administratif. Les Réductions de postes à l'administration du Rectorat de Versailles où dans votre propre Inspection d'Académie n'ont-elles pas des répercussions négatives sur la rentrée actuelle ? La réorganisation des services du rectorat cet été et en particulier de ceux chargés des affectations des enseignants a sans doute aggravé une situation qui n'avait vraiment pas besoin de cela.

Combien d'heures de cours, Monsieur l'Inspecteur d'Académie, ont-elles été soustraites aux élèves ? Pensez-vous être en capacité de les leur rendre ?

Et si oui quel engagement prenez-vous ici devant ce CDEN ?

Enfin pour terminer sur ce qui est en premier ressort de l'Education Nationale, nous aimerions à la FCPE que l'on prenne le temps d'un examen approfondi sur la question de l'affectation des élèves de 3ème car nous constatons qu'alors que notre département est déjà sous équipé en places dans l'enseignement professionnel, attribuer 20% seulement de places en CAP pour ces élèves est un non sens qui se paye cher. Vous nous avez dit récemment qu'il restait 250 élèves non affectés pour lesquels votre administration faisait tout son possible pour leur trouver une solution. Nous n'en doutons pas d'ailleurs mais nous aimerions savoir où ont été affectés tous les autres élèves. Pour combien a-t-on répondu à leurs vœux ? Combien ont-ils été descolarisés ? Combien ont-ils du changer d'orientation faute de place dans la filière demandée ? Combien ont-ils été contraints de refaire une classe de troisième ?

Au delà des résultats chiffrés du Bac, où nous constatons que les écarts entre le Val d'Oise, l'Académie de Versailles et le National se maintiennent, c'est la qualité du parcours scolaire de chaque élève qui permet de mesurer le taux de réussite du futur citoyen.

Et sur ce plan le brouillard dans lequel naviguent les enseignants dans les programmes du Bac Pro nous laisse pour le moins perplexes.

Pour ce qui est des conditions matérielles d'accueil relevant du Conseil Général, nous accueillons très favorablement l'élargissement de l'opération REST'O Collège à tous les collèges du département et nous en voyons très concrètement les retombées positives par le nombre croissant de demi-pensionnaires. La pérennisation de cette opération qui a montré son efficacité est un objectif majeur pour nous qui sera au coeur des débats futurs entre les parents d'élèves et chaque conseiller général. De même que l'amélioration substantielle de la qualité de la restauration, des conditions matérielles d'accueil des demi-pensionnaires et de la hausse proportionnelle des personnels, de cuisine, de service et de surveillance affectés à cette mission. Pour les autres questions que doit traiter le Conseil Général en liaison avec l'Inspection d'Académie, nous les aborderons de façon plus détaillée dans le cours du débat mais permettez moi de citer très rapidement celles qui nous soucient le plus :

1. Les conditions d'hygiène dans les établissements scolaires, nous ne voyons rien de spécifique sur cette question dans les documents qui nous ont été adressés par mail jeudi dernier et en particulier dans le budget annoncé alors que les opérations excessives de communication sur la grippe A ont au moins eu le mérite de mettre en avant ce besoins d'hygiène de base : et pourtant nous sommes loin du compte. Une conséquence concrète posée dans les collèges, les voyages scolaires prévus au printemps doivent-ils être maintenus ?

2. N'est-il pas temps de réactiver de façon résolue la politique partenariale de prévention en matière de risque de décrochage, d'absentéisme, et de façon plus générale l'accompagnement des personnels et des élèves quant à la perception de l'autorité, du risque et de la sanction ?

3. Numérique ou pas dans les collèges nous réitérons notre disponibilité de principe pour être associés en amont aux réflexions et actions sur ce sujet. Mais nous refusons d'attendre sans rien dire et sans rien faire pour que la question du poids des cartables sur le dos de nos enfants soit enfin traitée intégralement. Nous demandons des mesures transitoires.

4. Concernant la sectorisation et nous y reviendrons là aussi dans le débat, nous sommes plus qu'interrogatifs sur les marges de manoeuvre du Conseil Général pour conquérir l'incontournable mixité sociale, socle fondateur de la cohésion sociale indispensable au vivre ensemble de notre République laïque, démocratique et sociale alors que la rentrée 2010 a été annoncée comme celle de la disparition totale de la carte scolaire. Pouvez-vous, Monsieur l'Inspecteur, nous en dire plus à ce sujet ?

Enfin, les premiers conseils d'école se tenant dans quelques jours nous serions heureux qu'ils puissent jouer le rôle qui leur est dévolu par les textes et qu'ils ne soient pas de simples chambres d'enregistrement. Cela vaut notamment pour les débats importants que nous devons avoir sur la question des rythmes scolaires et de l'organisation de la semaine scolaire. Mais déjà nous sommes surpris que compte tenu des débats de l'an passé, quant à l'autorisation de faire ou de ne pas faire le Pont de l'ascension, aucune mesure ne soit annoncée au plan départemental à ce sujet. Attendra-t-on le dernier moment pour statuer ? L'objectif annoncé par le Ministre ayant été de lutter contre l'absentéisme nous aimerions savoir si la mesure prise a produit l'effet recherché ou si à l'inverse nous n'aurions pas eu davantage d'enfants absents lors du jour escompté de récupération. Merci de nous apporter des informations à ce sujet.

Merci de votre attention